Le Burundi en crise veut quitter la CPI

@rib News, 07/10/2016 â€“ Source AFP Le Burundi a entrepris de se retirer de la Cour pÃ©nale internationale (CPI), une semaine aprÃ¨s l'ouverture d'une enquÃªte de l'ONU sur les violations des droits de l'Homme commises dans le pays depuis avril 2015, a-t-on appris vendredi auprÃ¨s du gouvernement burundais. "Nous avons pris cette option de nous retirer de la CPI. Le projet de loi va maintenant Ãªtre envoyÃ© au niveau de l'AssemblÃ©e nationale pour adoption", a dÃ©clarÃ© Gaston Sindimwo, premier vice-prÃ©sident du pays.

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a annoncÃ© le 30 septembre l'ouverture d'une enquÃªte visant notamment 12 personnalitÃ©s du rÃ©gime - dont le numÃ©ro deux du pouvoir, le gÃ©nÃ©ral Alain-Guillaume Bunyoni - soupÃ§onnÃ©es d'avo jouÃ© un rÃ´le dans la commission de crimes depuis le dÃ©but de la crise actuelle en avril 2015. La procureure de la CPI a elle-mÃªme lancÃ© en avril un examen prÃ©liminaire sur des meurtres, tortures et viols notamment, dans ce pays de la rÃ©gion des Grands lacs, tandis que le 20 septembre, un rapport de l'ONU a accusÃ© Bujumbura d'Ãªtre responsable de graves violations des droits, systÃ©matiques et constantes. Ce rapport avait en outre mis en garde contre de possibles "crimes contre l'humanitÃ©" et un "grand danger de gÃ©nocide". "On se rend parfaitement compte qu'il s'agit d'un complot (de la communautÃ© internationale) qui vise Ã faire du mal au Burundi", a ajoutÃ© le premier vice-prÃ©sident, Ã©voquant "la pression" exercÃ©e selon lui par l'UE sur le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. M. Sindimwo a estimÃ© vendredi que la CPI est un "moyen politique" utilisÃ© par la communautÃ© internationale pour "opprimer les pays africains", se faisant l'Ã©cho de critiques rÃ©currentes de certains pays africains contre la CPI. Le Burundi est plongÃ© dans une grave crise depuis que le prÃ©sident Pierre Nkurunziza a annoncÃ© en avril 2015 sa candidature Ã un troisiÃ¨me mandat, qu'il a obtenu en juillet de la mÃªme annÃ©e au terme d'une Ã©lection boycottÃ©e par l'opposition. Les violences ont fait plus de 500 morts et poussÃ© plus de 270.000 personnes Ã quitter le pays. Un retrait du Burundi de la CPI ne lui permettrait pas, en thÃ©orie, de se soustraire Ã la justice internationale. La CPI ne peut certes pas enquÃªter de sa propre initiative sur un pays non membre, mais elle peut le faire si le Conseil de sÃ©curitÃ© de l'ONU l'y autorise, comme ce fut le cas pour le Darfour (2005) et la Libye (2011). De plus, le statut de Rome, traitÃ© fondateur de la CPI, stipule que "le retrait prend effet un an aprÃ¨s la date Ã laquelle la notification a Ã©tÃ© reÃ§ue, Ã moins que celle-ci ne prÃ©voie une date postÃ©rieure" et "n'affecte en rien poursuite de l'examen des affaires que la Cour avait dÃ©jÃ commencÃ© Ã examiner avant la date Ã laquelle il a pris effet".